

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SIEDMTO
Séance du 25 Mars 2024

Délibération n°013D2024

Objet : Finances – Budget principal – Approbation du budget primitif 2024

Secrétaire de séance : LEFEVRE Jean-Christophe

Nombre membres :			
<i>En exercice : 115</i>	<i>Présents : 76</i>	<i>Votants : 83</i>	<i>Absents/Excusés : 39</i>
Date convocation : 07/03/2024		Date de l'affichage : 07/03/2024	

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 19 heures, le Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient s'est réuni à Vendevre-sur-Barse conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 sous la présidence de Patrick DYON, Président du Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient.

Etaient présents :

Mesdames BERTHELOT Delphine, BERTRAND Annick, CHEVALLIER Marielle, DA SILVA Carole, DAUNAY Maryse, DEFONTAINE Sophie, GAURIER Isabelle, GAVIER Laurence, GUBLIN Florence, GUY Sophie, LECARON-PATENOTRE Elisabeth, LECUREAUX Sylvie, LALLEMAND Sandrine, MENUUEL Marie Françoise, NICOLODI Julia, OCKOCKI Sophie, PASCAUD Aurore, PRIEUR Françoise, TOPIN Claudette, VALEYRE Denise.

Messieurs AGRAPART Franck, BABY Gérard, BERTHELIN Frédéric, BERTIN Jean-François, BEZINS Jean-Pierre, BOURGOIN Michel, BOURIEZ Geoffrey, BURR Michel, CHAMBON Hervé, CHAUCHEFOIN Daniel, CORDIER Dany, COTIBY Philippe, DALLEMAGNE Philippe, DELAGOUTTE Jean-Pierre, DEMATONS Pascal, DESCHARMES Dominique, DETHON Nicolas, DOREZ Gérard, DUBUISSON Dany, DYON Patrick, DZIUBANOWSKI Alain, GENET Patrick, GOUVERNET Jean-Claude, GUERINOT Cyril, HAMPE Jean Claude, JACQUARD Gilles, JACQUINET Olivier, JEUNE Alain, JEUNESSE Pascal, JOANOT Pascal, JUFFIN Arnaud, KLEIN Patrick, LEFEVRE Jean-Christophe, LEHMANN Philippe, LIEVRE Philippe, LORPHELIN Claude, LOYER Gilles, MARTIN Vincent, MARTIN Barnabé, MASSON Jean-Pierre, MICHAUT David, MICHEL Alain, MINISINI William, OUDIN Cédric, PARTOUT Didier, PERRET Bruno, PINET Jean-Louis, PRAET Stéphane, RATINET Laurent, ROBERT Ghislain, ROBLET Bernard, ROGER Sylvain, ROUAIX Michel, ROUSSELOT Robert, TOURNEMEULLE Rémi, VAN DE WALLE Jean-Pierre.

Etaient excusés / Avaient donné pouvoir :

Mesdames HERBIN Bernadette (pouvoir à MICHEL Alain), KLEIN Sandrine, MEIRHAEGHE Sonia, PETIT Catherine (pouvoir à JACQUARD Gilles), SIMON Corinne (pouvoir à GOUVERNET Jean Claude), TRESSOU Marie-Hélène (pouvoir à ROBLET Bernard).

Messieurs AUBRY Christophe (pouvoir à DYON Patrick), AUVY Thomas, LAURENT François (pouvoir à DOREZ Gérard), MARTY Rémy, PETIOT Alexandre, SCHMIDT Xavier (pouvoir à JACQUINET Olivier), THIERRY Clément.

formant la majorité des membres en exercice.

SUITE DE LA DELIBERATION n°013D2024
(Page 2 sur 3)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets,
Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
Vu l'avis de la Commission des Finances et du Bureau en date du 6 Mars 2024,
Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 voté par nature,

Le rapporteur entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'approuver le budget primitif 2024 du budget principal comme suit :

	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Dépenses de fonctionnement	5 153 505,00 €	4 394 482,64 €	4 951 731,00 €
011 Charges à caractère général	1 510 500,00 €	1 463 277,85 €	1 521 730,00 €
60 Achats et variations de stocks	526 000,00 €	444 130,27 €	468 350,00 €
61 Services extérieurs	193 000,00 €	283 786,07 €	283 860,00 €
62 Autres services extérieurs	789 900,00 €	733 710,51 €	768 020,00 €
63 Impôts, taxes et versements assimilés	1 600,00 €	1 651,00 €	1 500,00 €
012 Charges de personnels	1 200 000,00 €	1 134 887,93 €	1 361 500,00 €
6215 Personnel affecté à la Recyclerie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6218 Autres personnels extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633 Impôts, taxes et verst assimilés/rémunération	17 000,00 €	16 278,39 €	22 000,00 €
64 Charges de personnels	1 183 000,00 €	1 118 609,54 €	1 339 500,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1 525 627,00 €	1 501 209,39 €	1 450 916,00 €
66 Charges financières	22 000,00 €	21 669,85 €	22 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 000,00 €	1 600,00 €	2 000,00 €
68 Dotation aux provisions et dépréciations	2 000,00 €	0,00 €	350,00 €
Opérations d'ordre			
023 Virement à la section d'investissement	607 185,00 €	0,00 €	270 416,00 €
023 Virement à la section d'investissement	607 185,00 €	0,00 €	270 416,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	284 193,00 €	271 837,62 €	322 819,00 €
6761 Dif. sur réal. trans. en investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6811 Dotations aux amortissements	284 193,00 €	271 837,62 €	322 819,00 €
Recettes de fonctionnement	5 408 143,19 €	4 141 815,49 €	5 611 516,04 €
013 Atténuation de charges	22 000,00 €	50 834,11 €	80 250,00 €
042 Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042 Reprise sur amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70 Produits de service	494 000,00 €	626 012,76 €	586 098,00 €
74 Dotations subventions participations	3 634 508,00 €	3 459 697,09 €	3 944 754,00 €
75 Autres produits de gestion courante	4 555,00 €	4 456,53 €	1,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78 Reprise sur amortissements dépréciations	0,00 €	815,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 253 080,19 €	0,00 €	1 000 413,04 €

SUITE DE LA DELIBERATION n°013D2024
(Page 2 sur 3)

Dépenses d'investissement	2 235 210,00 €	578 800,81 €	3 154 253,00 €
016 Emprunt et dettes assimilés	109 710,00 €	109 702,11 €	111 646,00 €
041 Avances – écritures ordre	0,00 €	0,00 €	50 583,00 €
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	2 124,00 €	0,00 €
204 Subventions d'équipement	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	2 062 500,00 €	418 747,92 €	2 982 024,00 €
23 Immobilisations en cours	58 000,00 €	48 226,78 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
001 Solde excédent section investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes d'investissement	2 235 210,04 €	405 550,28 €	3 154 253,59 €
13 Subventions d'investissement	317 729,00 €	109 635,88 €	676 738,08 €
016 Emprunt et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
024 Produit des cessions d'immobilisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre			
001 Solde excédent section investissement reporté	1 001 533,04 €	0,00 €	828 282,51 €
021 Virement de la section fonctionnement	607 185,00 €	0,00 €	270 416,00 €
10 Dotations Fonds divers Réserves	24 570,00 €	24 076,78 €	5 415,00 €
041 Avances	0,00 €	0,00 €	50 583,00 €
040 Amortissement immobilisations	284 193,00 €	271 837,62 €	322 819,00 €

PRÉCISE que la présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet :

- D'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne (25 rue du Lycée, 51 036 Châlons-en-Champagne Cedex ; tél. : 03.26.66.86.87 ; fax : 03.26.21.01.87 ; courriel : greffe.tachalons-en-champagne@juradm.fr ; site internet <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>) (R421-1 du code de justice administrative).
- Cette demande pourra être assortie le cas échéant d'un référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative)
- Ou d'un recours gracieux et/ou d'une demande préalable auprès des services du Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient. L'interlocuteur sera Monsieur Patrick DYON, Président du Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient, 36 rue des Varennes, 10 140 Vendeuvre-sur-Barse.

Patrick DYON
2024.03.26 18:28:23 +0100
Ref:6224806-9309932-1-D
Signature numérique
le Président



Patrick DYON